Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 71 (1935)

Heft: 13

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXIe ANNÉE — No 13 30 MARS 1935

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

Cartes de légitimation. — VAUD : *A l'Ecole normale.* — *Aux maîtresses enseignant le tricot.* — *Aux maîtresses d'écoles enfantines.* — *Coprinet.* — *Auberges de Jeunesse.* — *Nécrologie : H. Guignard ; E. Beausire.* — GENÈVE : *Le coup de pied du... raté.* — U. I. P. G. — MESSIEURS : *Compte rendu de l'Assemblée du 21 mars.* — NEUCHATEL : *Assemblée des délégués.* — JURA : *La crise du français.* — DIVERS : *Nos citations.*
J.-R. SCHMID : *Types de maîtres.* — CARNET DE L'INSTITUTEUR : *En feuilletant de très vieux cahiers.* — PRATIQUE : R. BERGER : *Dessin. Comment Rothe classe les animaux.* — J.-H. ADDOR : *Calcul mental (suite).* — N. : *Leçon de composition.*

PARTIE CORPORATIVE

CARTES DE LÉGITIMATION

Une longue maladie du trésorier de la S. P. R. a retardé la parution de la carte de légitimation de 1935. Aujourd'hui, la carte est prête ; il ne s'agit pas, d'ailleurs, d'une carte entièrement nouvelle, mais de l'ancienne dont le millésime a été changé et dans laquelle des fiches indiquent les modifications survenues. Notons en passant que le Gléresse-Montagne de Diesse ne fait plus de réduction ; mais le Gornergrat accorde aussi la réduction de 50 % pendant la période du 15 juillet au 15 août.

L'expédition des cartes a commencé. Le prix est de 1 fr. 20 à verser au trésorier de la S. P. R., compte de chèques postaux II. 1978. J. T.

VAUD

A L'ÉCOLE NORMALE
avec les élèves de dernière année.

C'est le 11 mars que le président de la S. P. V. est allé faire la causerie traditionnelle aux élèves de l'*Ecole normale* qui, dans peu, seront nos collègues. M. *Chevallaz,* dans une bienveillante allocution pour laquelle nous le remercions encore, se plut à dire quels sont les liens précieux qui unissent la S. P. V. à l'établissement qu'il dirige. *Fague,* notre président, expliqua les buts, tant moraux que matériels, de notre association. Il fit délicatement entendre la voix de l'expérience et de la raison. Puisse son auditoire, si sympathique, nous apporter bientôt l'indispensable appoint de ses jeunes forces ! A. C.

AUX MAITRESSES ENSEIGNANT LE TRICOT

L'Association des maîtresses de travaux à l'aiguille rappelle que le « tricot » sera le sujet à l'ordre du jour de sa prochaine assemblée.

Elle serait reconnaissante à ses membres, et à toute collègue enseignant cette branche, de lui faire parvenir d'ici au 15 mai, des suggestions intéressantes concernant l'enseignement du tricot, ses difficultés, le moyen de les vaincre et de rendre ce travail attrayant à l'enfant.

Tous les vœux concernant une modification de programme, ainsi que le plus

possible d'objets modèles peuvent être adressés à *Mlle S. Rambert, présidente, Tavel sur Clarens*, ou à *Mlle B. Mégroz, maîtresse d'ouvrages, Vallorbe.*

Les modèles prêtés seront exposés et rendus à l'assemblée générale.

M. W.

AUX MAITRESSES D'ÉCOLES ENFANTINES

Le Comité de l'*Association des maîtresses d'écoles enfantines* informe ses membres qu'ils disposent dorénavant d'un compte de chèque postal *N° II.6688, Lausanne*, pour le paiement des cotisations.

Ceux des membres qui n'auraient pas encore payé leur cotisation (2 fr.) pour 1934, sont priés de bien vouloir utiliser ce mode économique de paiement.

Passé le 30 avril, il leur sera envoyé un remboursement.

Le Comité serait reconnaissant envers les membres qui lui proposeraient un sujet de conférence ou un conférencier pour notre prochaine assemblée en septembre, car cette question n'a pas été soulevée à notre dernière réunion, faute de temps. Et... qu'on se le dise !... Ecrire jusqu'au 15 avril à la présidente, M. *Jaton, avenue Dapples 32, Lausanne.*

« COPRINET »

Rappelons que la féerie enfantine, en 4 actes, œuvre de nos collègues Mlle N. Michot, MM. A. Roulier et J. Apothéloz, n'ayant pu être donnée les 2 et 3 mars, sera jouée par les élèves des classes d'Epalinges samedi 30 mars, à 20 h. et dimanche 31, à 14 h., dans la grande salle d'Epalinges.

AUBERGES DE JEUNESSE

Le Comité de l'*Association vaudoise des Auberges de jeunesse*, au sein duquel notre Comité S. P. V. est représenté, a tenu séance le 18 mars, sous la présidence de M. *J. Schwar*, inspecteur scolaire.

Petit à petit, un réseau vaudois se constitue qui, bientôt, sera complet ; les points de départ d'excursions seront pourvus d'abris fort utiles aux entrepreneurs de courses d'écoles et aux jeunes gens. A quelque distance de chaque Auberge, un poteau indicateur sera placé, qui renseignera. Pour mener à chef cette entreprise, de nouveaux membres sont à recruter. Le correspondant vaudois à l'*Educateur* répondra aux demandes de renseignements qui lui parviendront. Disons en passant que les *Eclaireurs* s'intéressent beaucoup à cette œuvre. On connaît déjà l'*Auberge du Crêtex*, la plus ancienne, sauf erreur ; en mai, on inaugurera celle de *Bellevaux*, sise dans les combles du bâtiment scolaire. A *Montreux*, l'*Hôtel des Familles* de *Mlle Kräenbühl* sera une Auberge modèle. Nous aurons peut-être prochainement l'occasion de publier une liste complète de ces abris qui furent connus en Suisse allemande bien avant chez nous.

Alex. Ch.

NÉCROLOGIE

† **Henri Guignard.** — Dimanche 10 mars décédait brusquement *Henri Guignard*, instituteur à *Vaulion*, son village natal, où il enseignait depuis 1899 après avoir fait un stage d'un an au Conservatoire de Genève et un remplacement aux Diablerets.

Très connu comme chanteur et compositeur, il charma maints auditoires

par sa belle voix de ténor et publia, en collaboration de *A. Roulier*, un recueil de chansons dont plusieurs sont fort goûtées.

La population de Vaulion, un grand nombre de collègues et d'amis lui ont rendu, mardi 12 mars, d'émouvants derniers honneurs. Au temple, M. le pasteur *Martin* prononça une sobre et profonde allocution dans laquelle il fit ressortir le rôle joué par le défunt comme lecteur, chantre, conseiller de paroissé et directeur de chœur mixte. M. *Perriraz*, inspecteur scolaire, présenta à la famille les condoléances du Département et loua l'influence heureuse de ce maître aimé et dévoué sur ses nombreux élèves anciens et actuels.

M. *Aug. Reymond*, président de la Commission scolaire, parla des dons exceptionnels d'*Henri Guignard :* le poète, le musicien de mérite et le causeur spirituel nous laisse le souvenir d'un homme de cœur, d'une bonne humeur inaltérable et d'une gaîté rarement si communicative.

Le représentant de la S. P. V. exprima la douleur que cause à nos membres la disparition inattendue de ce collègue courtois, entraînant et toujours en verve.

Henri Guignard repose, comme il l'a chanté si souvent dans une de ses mélodies favorites :

Quand pour toujours je dormirai
Dans l'humble tombe villageoise,
En ton sein je reposerai,
Bonne terre vaudoise ! R.

† **Elise Beausire.** — Mlle *Beausire* passa les trois premières années de sa carrière à Moudon, puis vingt-six autres à *Arnex*. C'est dans cette commune qu'en 1924, pour des raisons de santé, elle prit sa retraite.

Fixée à *Chexbres*, elle est décédée, à l'âge de soixante ans, le 26 février. A elle aussi l'hommage pieux de la S. P. V.

GENÈVE

LE COUP DE PIED ...DU RATÉ

Connaissez-vous la *Nouvelle Revue Romande ?* C'est cette publication réactionnaire dans laquelle M. J. E. Gross dispense les vérités essentielles de l'Ordre Politique National (? !) en un style ampoulé, fumeux et laxatif. Certes, nous n'accordons pas à cette revue plus d'importance qu'elle n'en mérite et nous ne nous exagérons pas son influence.

Il nous a paru utile cependant de porter à la connaissance des intéressés et à titre d'échantillon, l'entrefilet suivant qui a paru dans le N° 76 de la *N. R. R.*, sous le titre :

Les fonctionnaires.

« *Diminution des traitements, ça va.*

Ça ne suffit pas.

Nous demandons combien nos « régents » touchent par heure, diminution faite d'environ 150 jours de vacances ? Ici encore tout est provisoire. L'Etat n'a pas à être maître d'école.

Nous demandons, s'il n'est pas possible de mettre à la retraite, très honorablement d'ailleurs, un millier de fonctionnaires ? 2700 pour un Etat comme le nôtre, c'est trop.

Nous demandons s'il est impossible d'en venir au système anglais qui refuse

toute activité politique aux fonctionnaires ? Ces parties « prenantes » n'ont pas à voter, à figurer dans des comités et partis, plus encore, à représenter des partis même s'ils ne sont pas députés ; 2700 fonctionnaires font 2700 électeurs. Et ça compte pour un gouvernement. Ainsi éviterions-nous les « coups de balais » qu'on a si fort reprochés à Nicole et que tout parti arrivant au pouvoir est obligé de donner s'il veut quelque sécurité. De même la fameuse « dépolitisation » des C. F. F. doit-elle commencer par là.

Le fonctionnaire ne doit pas être un électeur. *Et s'il veut l'être, qu'il ne soit pas ou cesse d'être un fonctionnaire.* »

Pour apprécier complètement cette prose, il faut savoir que M. Gross, qui se destinait à l'enseignement public, a dû abandonner ses études, après la IVe classe de la section pédagogique du Collège de Genève — et il ne semble pas que ce soit à cause d'un excès de capacités intellectuelles ! A. L.

U. I. P. G. — MESSIEURS

COMPTE RENDU

de l'Assemblée générale du 21 mars.

Les radieuses journées de mars dont nous sommes gratifiés n'incitent guère à la fréquenttaion d'assemblées, et il est presque superflu de dire que nous comptions peu de sportifs parmi les courageux collègues qui ont consacré leur après-midi de jeudi à leur devoir corporatif. En quelques paroles bien senties Willemin retrace la carrière de notre collègue neuchâtelois Willy Baillod, président central de la S. P. R., enlevé trop tôt à l'affection des siens. Le décès de Baillod est, pour la Romande, dont il était le guide éclairé et aimé, une perte irréparable. L'assemblée se lève pour honorer la mémoire du défunt.

Il est donné lecture d'une lettre de collègues, titulaires de classes gardiennes, adressée au chef du Département de l'Instruction publique, lettre par laquelle ils protestent contre le diminution de 10 % opérée sur leur rétribution, et ceci, sans avertissement.

Le Comité de l'Union appuyera leur démarche.

A l'unanimité, l'assemblée se refuse à admettre les dispositions nouvelles, proposées par le Département de l'Instruction publique, au sujet des absences dues à des accidents causés par la pratique d'un sport, et charge notre préseident d'adresser au Département les nombreux arguments à opposer à ces dangereuses prescriptions.

La suppression des prix de fin d'année donne lieu à une discussion nourrie et parfois passionnée. On entend à nouveau les arguments en faveur ou contre les récompenses. D'aucuns s'étonnent qu'on prenne prétexte de la crise et des économies à réaliser pour supprimer les prix et liquider une question qui mérite d'être étudiée pour elle-même.

L'unanimité s'établit cependant pour regretter que, de plus en plus, nos autorités prennent des décisions importantes sans consulter les associations corporatives intéressées.

En conclusion, les décisions suivantes sont prises à une forte majorité :

1° L'Union des Instituteurs (Section des Messieurs) proteste contre la décision des autorités de supprimer les prix et récompenses sans avoir consulté les associations d'instituteurs.

2° Le section émet le vœu que cette décision ne soit pas définitive, mais

considérée comme un essai, après lequel une décision motivée et définitive sera prise, d'accord avec les associations corporatives.

3° La suppression des récompenses de fin d'année doit entraîner automatiquement la suppresseion des fêtes scolaires (promotions).

A la demande d'un collègue et à titre d'information, le président demande l'avis des sociétaires au sujet de la distribution de récompenses : les deux tiers des collègues présents sont favorables aux prix de fin d'année.

Dehors, le printemps chante... Ad. L.

NEUCHATEL

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

L'assemblée des délégués s'est réunie à Neuchâtel, le 9 mars dernier. Nos sections avaient renouvelé sensiblement et rajeuni leurs délégations. Deux présidents de section sont absents. Il est une autre absence que tous déplorent avec tristesse, c'est celle de *William Baillod*, que la mort vient de nous enlever brusquement, à l'heure précise où les organisateurs du Congrès de 1936 comptaient le plus sur les ressources de cet esprit d'élite.

En ouvrant la séance, M. *H.-L. Gédet*, président central, rend un chaleureux hommage au défunt. Il relève notamment sa riche activité au sein du Comité central neuchâtelois, dont il fit partie pendant 25 ans. La Romande perd en William Baillod un guide sûr et avisé, et le corps enseignant neuchâtelois l'un de ses plus ardents défenseurs. Il laissera aussi le souvenir d'un maître d'école de talent et d'un citoyen dévoué ; nombre d'œuvres de sa cité natale lui doivent d'éminents services. Emue et recueillie, l'assemblée se lève et après cet ultime acte d'adieu, elle passe à ses travaux.

Le rapport trisannuel n'ayant pu être lu au cours de l'assemblée du 22 septembre, M. *Gédet* en donne connaissance et le complète en parlant de l'activité du Comité central pendant l'exercice 1934.

Au premier plan des préoccupations de cette période de quatre ans se dressent nos luttes pour les traitements en 1932 et 1934. Nos revendications concernant les travaux accessoires et la nouvelle échelle des traitements n'ont pas reçu l'accueil que nous souhaitions auprès du Département de l'Instruction publique.

Parmi les nombreux autres problèmes traités par le Comité central, le rapport cite l'épargne scolaire, la revision de l'article 45 du Règlement général des Ecoles primaires et enfantines, les abris pour la jeunesse, la loterie en faveur de la Pouponnière, l'application de la loi fédérale sur la tuberculose, la situation des classes isolées, les activités accessoires, la campagne en faveur de l'impôt de crise, la fédération cantonale des fonctionnaires, œuvre mort-née, semble-t-il.

L'administration de la Caisse d'entr'aide a été particulièrement laborieuse. Un des gros soucis de la période, ce fut la reprise de la direction de la Romande. qui comporte comme tâche principale l'organisation du prochain Congrès. Ce ne sera pas chose facile en période si critique.

Les versements de la S. P. N. en faveur de l'œuvre d'entr'aide aux chômeurs se sont élevés à 43 500 fr. environ pour la période 1930-1934. A cette somme, qui a été remise directement à la Caisse cantonale d'entr'aide, il y a lieu d'ajouter tous les dons versés entre les mains des organisations locales de secours. Un certain nombre de sociétaires ont tenu aussi à secourir directement des parents

victimes du chômage. La Caisse cantonale et les comités régionaux ont soulagé bien des détresses, et nous pouvons être heureux d'avoir largement soutenu ceux qui souffrent. Depuis 1933, les contributions ont sensiblement diminué ; cela tient aux réductions de traitements.

* * *

Après M. Gédet, dont le rapport fut vivement applaudi, M. *Julien Rochat* donne lecture du compte rendu financier de l'exercice. Les comptes ayant paru dans le *Bulletin* (numéro du 2 mars), je me borne à relever qu'ils bouclent par un boni de 480 fr. 44, et je suis persuadé que cette constatation a laissé quelque parcelle de bonheur dans l'âme de nos délégués. L'exercice de la Caisse d'entr'-aide laisse, lui aussi, un excédent de recettes qui s'élève à 903 fr. 10. Les dépenses réelles se sont montées à 3355 fr. Les cotisations ont produit 2245 fr. ; elles n'ont donc pas suffi aux besoins et il a fallu recourir à une partie des intérêts de notre fonds de réserve. Pour ne pas l'entamer, il sera sage de maintenir les cotisations.

M. *Maurice Montandon*, président de l'Exposition scolaire, constate, dans son excellent rapport auquel je reviendrai, un léger fléchissement dans le nombre des visiteurs et des objets ou volumes prêtés. Les subventions ont diminué et diminueront encore, de sorte que les frais d'administration et les dépenses pour de nouvelles acquisitions ont dû subir un mouvement de régression. La question de la fermeture des portes de l'entreprise se poserait si les ressources fournies par l'Etat et la Confédération venaient à tomber à un niveau dérisoire.

Le rapport des vérificateurs de comptes, présenté par M. *Marcel Debrot*, conclut à l'adoption des comptes et de la gestion du Comité central.

L'assemblée unanime et sans discussion vote cette proposition et approuve les rapports qui viennent de lui être présentés. Et je vous assure que le Comité central a éprouvé une très grande joie de sentir qu'il avait rempli sa difficile tâche à la satisfaction de chacun. Il est prêt à continuer.

* * *

Poursuivant son déballage de chiffres, notre trésorier montre la nécessité de maintenir la cotisation à son chiffre actuel. Notre caisse sera appelée à faire de gros sacrifices en faveur du Congrès de La Chaux-de-Fonds, et notre réserve est loin d'atteindre une somme suffisante ; la part sociale de chaque membre s'élève à 18 fr. environ, alors qu'il serait normal d'arriver au moins au double.

La cotisation à la Caisse centrale reste fixée à 8 fr. Il y a lieu d'ajouter à cette somme, 7 fr., pour l'*Educateur* et 2 fr. pour la S. P. R. ; au total 17 fr. Les caissiers de section auront à faire un premier versement de 10 fr. par membre, à fin mars ; le solde de 7 fr. est payable à fin septembre.

L'assemblée décide aussi de fixer la cotisation à la Caisse d'entr'aide au même chiffre que précédemment, soit 5 fr.

Le budget est ensuite adopté sans modification. Depuis quelques années, les dépenses de bureau sont en régression, parce que la plupart des avis, convocations et circulaires sont communiqués par la voie du *Bulletin*.

Et maintenant, quelques nominations. M. *Jean Rosselet* et Mlle *Annette Wasserfallen* sont nommés en qualité de vérificateurs des comptes pour l'exercice 1935 ; M. *Georges Meyer* et Mlle *Berthe Cart* sont désignés comme suppléants.

Pour l'Exposition scolaire, les nouveaux vérificateurs seront : M. *Max Béguin* et Mlle *Marguerite Steiner ;* suppléants : M. *Jean Guye* et Mlle *Marlotte Borel.*

* * *

Lorsque le président annonce le dernier objet de l'ordre du jour : propositions diverses, l'assemblée quitte son mutisme et une longue discussion s'engage au sujet du nouvel article 34*bis* introduit dans la loi sur le Fonds scolaire de Prévoyance. De vives critiques sont émises au sujet de la procédure suivie. Le Bureau du Fonds aurait dû consulter le Comité, et celui-ci, à son tour, aurait dû soumettre la question à l'examen de tous les membres, comme cela s'est toujours fait quand on a revisé la loi. On ne saurait admettre non plus le droit de restreindre les garanties accordées aux assurés qui ont rempli leurs obligations. Pour éviter le cumul d'une pension et d'un traitement, l'autorité communale pouvait prendre toutes les mesures nécessaires ; le Fonds n'aurait pas dû se substituer à cette autorité, même par ordre de la Commission financière du Grand Conseil. A plus forte raison, on s'indigne à l'idée que les restrictions prévues par l'article 34*bis* s'appliqueront dès le 1er avril à deux veuves rentrées dans l'enseignement depuis plusieurs années. Le recours adressé par le Comité du Fonds au Conseil d'Etat est appuyé. Il faut souhaiter qu'il reçoive bon accueil sinon la S. P. N. pourrait bien ne pas s'en tenir à la simple démarche qu'elle a faite auprès du Comité du Fonds.

La discussion a fait ressortir aussi l'étrange attitude du président de la Commission scolaire de la Chaux-de-Fonds, qui, en sa qualité de membre de la Commission financière, a soulevé la question du cumul d'une pension et d'un traitement en demandant que des mesures soient prises pour le faire cesser immédiatement. L'une des institutrices en cause étant en fonction à La Chaux-de-Fonds, la Commission scolaire de cette localité pouvait, par ses propres moyens, mettre fin à une situation dont elle était seule responsable. Alors, pourquoi faire tant de bruit ?

La situation financière du Fonds a provoqué des demandes de renseignements ; les membres du Comité du Fonds présents à l'assemblée ont indiqué que tout se résume pour le moment en une consultation de l'expert.

Un délégué attire l'attention du Comité central sur le cas d'une institutrice d'une classe isolée qui languit à son poste parce que, dans chaque concours, elle est victime des préférences accordées à de plus jeunes postulantes.

J.-Ed. M.

JURA

LA CRISE DU FRANÇAIS

La *Société jurassienne d'Emulation* s'est donné pour tâche, dans sa dernière assemblée générale, d'étudier la question de la crise du français chez nous, « en corrélation avec les programmes scolaires de nos différents établissements d'instruction ». Et elle s'adressa, avant tout, à la *Société pédagogique jurassienne*, afin d'avoir le préavis du corps enseignant sur ce sujet, toujours à l'ordre du jour dans tous les pays de langue française et pas seulement dans notre région. Elle a soin de ménager la susceptibilité des maîtres de français et s'exprime ainsi dans sa lettre à la S. P. J. : « Il va sans dire que notre Société n'entend pas s'immiscer dans les affaires professionnelles du corps enseignant jurassien ; en conséquence, nous vous prions de considérer notre intervention non pas sous la forme d'une enquête, mais dans le seul but d'examiner de quelle façon la Société jurassienne d'Emulation serait à même de collaborer sincère-

ment et utilement à la réalisation du but vers lequel vous tendez : le développement et la culture de notre belle langue fraçaise. »

Dans une séance commune du Comité central et du Comité général de la S. P. J., à laquelle assistaient quelques autres représentants du monde pédagogique présidée par M. Wüst, professeur, à Moutier, séance qui a eu lieu le 9 mars, l'initiative de la Société d'Emulation a été saluée avec plaisir, bien que notre Association et nos sections aient toujours à cœur de lutter contre la crise du français, ou du moins, de donner dans nos classes une place prépondérante à l'enseignement de la langue maternelle.

Au cours de la discussion très nourrie qui s'est engagée pour donner suite à la demande de la Société d'Emulation, il a été relevé que, les plans d'études et les manuels de français de l'école primaire ayant été revisés tout récemment dans un sens très progressiste, il n'y a rien à faire de ce côté-là pour le moment ; que, comparée à celles qui l'ont précédée, la période actuelle n'est pas en recul sous le rapport du français, mais, qu'au contraire, il y a progrès chez nos écoliers. On a constaté qu'une déficience se produit encore nécessairement par le fait que le Jura est une marche géographique ; d'autre part, les sports ont amené dans le langage des expressions contraires à notre latinité et des préoccupations qui détournent les enfants et la jeunesse des études spéculatives et de la lecture. L'idée a enfin été émise par l'un des assistants que l'on donne une place plus grande, dans nos écoles moyennes, à l'enseignement des langues anciennes, la culture classique étant à la base de l'étude approfondie du français.

En conclusion de cet important débat, que nous n'avons pu que résumer trop brièvement, il a été décidé de répondre à la Société d'Emulation en développant les points suivants :

1° Le corps enseignant salue l'initiative prise par l'Emulation jurassienne ;

2° L'école a fait tout son devoir et continue à le faire dans cet ordre d'idées ; les programmes scolaires ne peuvent pas être rendus responsables des insuffisances constatées et reconnues et auxquelles l'école cherche à remédier ;

3° Le corps enseignant estime ne pouvoir rouvrir tout le débat aujourd'hui ;

4° L'Emulation peut agir efficacement dans certains domaines (administration, bureaux privés ou officiels, etc. (*Réd.*) et son intervention sera suivie. avec intérêt et soutenue. S.

DIVERS

NOS CITATIONS

Celle-ci, d'Anatole France, ne vous semble-t-elle pas d'une brûlante actualité:

« Tant que l'Etat se contente des ressources que lui fournissent les pauvres, tant qu'il a assez des subsides que lui assurent ceux qui travaillent de leurs mains, il vit heureux, tranquille, honoré. Les économistes et les financiers se plaisent à reconnaître sa probité.

» Mais dès que, pressé par le besoin, il fait mine de demander de l'argent à ceux qui en ont et de tirer des riches quelque faible contribution, on lui fait sentir qu'il commet un odieux attentat, viole tous les droits, manque de respect à la chose sacrée...

» On ne lui cache pas qu'il se déshonore. Et il tombe sous le mépris sincère des bons citoyens. »

Alors commence, pour les serviteurs de l'Etat, le temps de la grande pénitence ! A. L.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

TYPES DE MAITRES

(Extrait d'une étude de M. J.-R. Schmid, publiée dans le N° 4 des *Cahiers de Pédagogie expérimentale et de Psychologie de l'Enfant*, organe de l'Institut J.-J. Rousseau.)

... Il est impossible, avouons-le tout de suite, de séparer nettement enseignement et éducation. Il est impossible d'imaginer un maître devant une classe sans qu'aucune réflexion d'ordre éducatif ne le préoccupe parfois, ou, au moins, sans qu'aucune influence éducative n'émane de lui. Le maître, ne serait-ce qu'en tant qu'adulte, exerce toujours une action pédagogique. D'autre part, tout enseignement contient une certaine part éducative. L'attitude du professeur à l'égard des problèmes que pose son enseignement des personnages de l'histoire, de la littérature, etc... est en elle-même une influence éducative. Ensuite, le maître n'est pas seulement éducateur de par sa personnalité ou de par l'importance qu'il donne à tel et tel sujet dans son enseignement ; il fait encore œuvre éducative comme intermédiaire, interprète des valeurs éternelles de notre civilisation, histoire, religion, nature, etc... La valeur pédagogique d'un maître, dans les souvenirs de ses anciens élèves, consiste très souvent dans la façon dont il a interprété sa branche. Le recueil de souvenirs de contemporains illustres que A. Graf a composé en est une bonne preuve [1]. Les réformes scolaires des trente dernières années ont beau être avant tout des réformes de méthode : l'école active de Kerschensteiner, le système Montessori, l'éducation fonctionnelle de Claparède sont des efforts pédagogiques, des réformes de l'éducation. Elles visent avant tout l'enseignement, il est vrai, mais dans le but d'utiliser mieux les possibilités pédagogiques qu'il renferme et de les mettre davantage au service de la vie, ce qui revient à l'éducation.

En résumé : un bon maître ne saurait nous dire où finit l'enseignement et où commence l'éducation qu'il donne ; ces deux fonctions forment un tout ; toute limitation semble arbitraire. Nous ne croyons pas que le comportement du maître à l'égard de l'élève, son rapport avec lui enferme à lui seul toute l'éducation, mais nous nous restreindrons à cette éducation-là au cours de

[1] Alfred Graf : *Schülerjahre. Erlebnisse und Urteile namhafter Zeitgenossen*. Berlin 1912.

notre recherche empirique. Ce que nous considérons donc, c'est le maître en tant qu'éducateur ; ce qui nous importe de son activité, ce sont les démarches qui le font sortir de la simple interprétation de sa branche, celles où, consciemment ou non, il agit dans un autre but que celui d'achever son programme, où il s'efforce d'être utile à ses élèves autrement qu'en élargissant leurs connaissances et leurs aptitudes. Autrement dit : l'attitude que nous cherchons est constituée par toutes les actions d'un maître qui ont pour but l'éducation du caractère de l'élève. L'enseignement ne nous importe que dans la mesure où il est porteur de ce but et où le maître s'en sert dans ce but...

LE CARNET DE L'INSTITUTEUR

En feuilletant de très vieux cahiers.

Ils sont plus qu'octogénaires, mais ils se portent à merveille, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur. C'est un précieux souvenir de famille, et comme tels ils ont une place à part dans la bibliothèque. Mais au point de vue scolaire et pédagogique ce ne sont évidemment plus que des reliques sans nul autre intérêt que le côté documentaire et archéologique.

Détrompez-vous ; mes vieux cahiers octogénaires ont encore quelque chose à nous rappeler, voire à nous suggérer. Et cela dans les trois domaines de la *couverture*, du *frontispice* et du *contenu*.

La couverture, ou, plutôt, les couvertures, car ils sont au nombre de onze mes vieux cahiers octogénaires. Sur les onze, il n'y en a pas deux qui soient exactement semblables, ni comme couleur, ni comme décor. Combien cette variété est plus agréable à l'œil et plus attachante pour l'esprit qu'une série uniforme de « fourres » bleues à encadrement identique, si cadre il y a ! Et encore y en a-t-il trois de ces couvertures qui font défaut, ce qui appauvrit quelque peu la collection. Parmi celles qui restent, une seule est en papier bleu ; c'est celle du cahier d'histoire. Deux sont grises : l'*histoire naturelle* et la *sphère*. Les cinq autres sont de couleur gaie : jaune, bleu clair, vert pomme et brocatelle. Pour celle-ci, l'imitation des taches et des marbrures suffit pour assurer le décor ; et je me souviens que dans notre enfance, lorsqu'on nous permettait de regarder les cahiers « du papa », nous nous plaisions à passer nos doigts sur cette surface bien lisse, qui nous donnait l'illusion du marbre.

Et en le retrouvant, à cinquante ans d'intervalle, je ne puis m'empêcher de penser que l'idée de mettre entre les mains des écoliers, par le moyen de leurs couvertures de cahiers, une collection de marbres, imitation-papier, n'était point ridicule du tout. Mais je me garderai de dire que cette idée pourrait être reprise avec quelque profit, lors même que la surface polie des marbres, même en imitation papier, soit une des moins salissantes que l'on puisse souhaiter pour des cahiers d'un usage journalier. Evidemment qu'il ne faudrait pas se contenter de prendre dans la provision du plâtrier-peintre les résidus des rouleaux employés pour « truquer » les embrasures de fenêtres !

Les autres couvertures de couleur sont à images. L'une, la bleue, vient d'Epinal, et nous offre, dans un encadrement qui ferait hurler nos esthètes, des scènes militaires de la conquête d'Algérie qui feraient se voiler la face à nos bons pacifistes.

Toutefois, militarisme et encadrement pseudo-rococo mis à part, l'idée d'illustrer l'extérieur des cahiers de belles scènes d'histoire est-elle à abandonner complètement ?... On demande à nos bambins d'enrichir leurs résumés et leurs compositions de croquis, de dessins en couleur ; ils seraient en droit d'exiger à leur tour qu'avec le papier blanc on leur fournisse quelques exemples et suggestions de ce qu'ils peuvent mettre à l'intérieur.

Une couverture verte est consacrée à l'intuition géographique. Au recto, une scène de transport des diamants au Brésil, sous la protection d'une escorte militaire que l'on prendrait au premier coup d'œil pour des brigands de la Calabre rentrant d'une razzia. Au verso, un tableau de pêche au harpon, sous la glace, quelque part « in Nordamerika ». Les sujets géographiques ne nous manqueraient pas, avec les progrès de la photographie industrielle, pour illustrer les couvertures de nos cahiers officiels.

Les couvertures jaunes sortent de l'Allemagne romantique ; elles ont été imprimées à Nuremberg, et sont tout à fait dans la note de Frœbel et de ses « jardins d'enfants ». Les vignettes représentant des jeux éducatifs, des scènes familières avec le gentil Médor servant de monture à la poupée, des contemplations devant les fleurs du jardin...

Im Garten bei duftenden Rosen,
Da sitzen die Schwestern, die drei...

ou bien :

Die Mutter spricht zum Knaben :
Befrei' das Vögelein...

Sans doute que les écoliers de 1850 ne lisaient pas couramment ces vers sentimentaux, qui fleurent passablement les « devises de caramel ». Peut-être que les ateliers d'Epinal en fournissaient aussi d'analogues aux écoliers de la France de Guizot et de Louis-Philippe. Mais les dits écoliers ne devaient pas être fermés à la poésie qui se dégageait de ces compositions doucement romantiques. Et cela pouvait leur donner courage et bonne volonté pour œuvrer dans des cahiers au visage aussi souriant.

Ce qui nous le prouve, ce sont les frontispices dont les meilleurs dessinateurs d'entre eux décoraient le premier feuillet. Nous en reparlerons dans notre prochain « carnet ».

PRATIQUE

DESSIN : COMMENT ROTHE CLASSE LES ANIMAUX

Rothe commence par diviser les animaux en deux groupes principaux : les **poursuiveurs** et les **poursuivis** (Verfolger und Verfolgten). En français nous dirions les **carnivores** et les **herbivores**.

« On explique tout d'abord aux élèves qu'il existe deux sortes d'animaux : ceux qui mangent les plantes, et ceux qui mangent les autres animaux.

» Comment les premiers doivent-ils être conformés pour pouvoir trouver leur nourriture et échapper aux carnivores ?

» Comment, ensuite, les seconds doivent-ils être conformés pour pouvoir s'emparer d'une proie et la tuer pour s'en nourrir ?

» Un **carnivore** qui ne serait pas construit pour attraper une proie serait bientôt mort de faim. De son côté un **herbivore** doit pouvoir échapper à ses ennemis, ou du moins une certaine partie des herbivores, afin d'assurer la descendance, sans quoi la race des herbivores serait bientôt éteinte, et par contrecoup celle des carnivores aussi. »

On peut établir la corrélation suivante entre le mode de locomotion, le régime alimentaire et la classification préconisée par Rothe.

plantigrades } = **carnivores** = **poursuiveurs**
digitigrades }
onguligrades = **herbivores** = **poursuivis**

« Il est évident que cette division en deux groupes ne suffit pas à expliquer la conformation de tous les animaux parce que dans chaque groupe, les bêtes ont des genres de vie différents. Celles qui mangent des **fruits**, par exemple, ne sont pas conformées comme celles qui mangent de l'**herbe**, etc.

» **L'HABITAT** explique aussi les formes. L'animal des steppes n'est pas conformé comme celui des forêts ou celui des montagnes. Il faut étudier chaque groupe en particulier.

» L'animal qui habite les **montagnes** doit pouvoir bien grimper et sauter ; celui qui habite les steppes doit être apte à la course rapide.

» Le **climat** influe aussi sur le pelage, qui est épais dans les pays froids et très court dans les pays chauds. Là où les saisons sont tranchées, l'animal change de robe deux fois par année.

» Il y a donc beaucoup de choses à considérer. Et ces explications ne doivent pas être négligées parce qu'elles aident beaucoup l'élève dans le dessin d'après nature comme dans le dessin d'imagination. »

Les poursuiveurs.

A la question « comment un poursuiveur doit-il être conformé », Rothe répond par le raisonnement suivant :

« Le **poursuiveur** ou **carnivore** doit être solidement bâti. Il doit posséder des sens très développés pour pouvoir découvrir les proies de loin, les déceler exactement afin de leur tomber dessus.

» Son **œil** est donc spécialement développé ; c'est ce qu'on peut appeler un animal à œil, un **Augentier**. Il n'a pas un long nez ni de longues oreilles. Sa tête n'est pas allongée mais **ronde**, du type **tête à œil** *(Augenkopf)*. »

Ici, nous ne sommes pas tout à fait d'accord avec Rothe. Il est incontestable que l'orbite occupe une grande place dans le crâne d'un carnivore (voyez la fig. 6) mais les herbivores voient aussi très loin. Pour caractériser la tête d'un carnivore nous dirions plutôt ceci :

Le **carnivore** a une tête **ronde**, c'est-à-dire des mâchoires courtes *pour avoir plus de force dans les canines qui doivent déchirer la chair*. Plus un étau est allongé et moins il est puissant, car la résistance est alors plus loin de la puissance (principe des leviers). D'autre part, le carnivore doit posséder d'énormes muscles masticateurs, lesquels lui **ÉLARGISSENT LA TÊTE**. Cela est surtout visible chez les plus féroces des carnivores. Ces deux raisons suffisent à expliquer la rondeur de la tête des carnivores, sans qu'on fasse intervenir la grosseur de l'œil.

Dans le Cours de Zoologie de Constantin, nous trouvons ce passage qui confirme notre explication : « Cette force de la mâchoire est due au grand développement des muscles masticateurs, développement qui entraîne le rejet sur les côtés des arcades osseuses sous lesquelles passent ces muscles et qui forment le squelette des pommettes ; **d'où la forme arrondie de la tête des animaux carnivores.** »

On nous fera sans doute remarquer que le *chien* et l'*ours*, par exemple, bien que carnivores ont une mâchoire plutôt allongée. Nous répondrons que ces deux espèces ne sont pas *exclusivement carnivores*, mais *omnivores*. (L'ours se nourrit surtout de fruits et de miel et ne devient carnivore que vers la fin de sa vie.) Chez ces animaux, les molaires sont plus nombreuses, ce qui explique l'allongement de la mâchoire.

Du reste, Robin, dans son grand ouvrage sur les *Animaux* s'exprime formellement : « *Le crâne est arrondi chez les animaux dont la nourriture est essentiellement composée de chair (chat) et plus allongé chez les omnivores (loups, ours).* »

Il y a encore une autre loi dont Rothe ne parle pas et qui nous paraît importante à signaler : Les yeux des carnivores sont situés plutôt sur le devant de la tête, de sorte que *leurs regards convergent en avant*, comme chez l'homme ; chez les herbivores, au contraire, les yeux sont *placés sur les côtés*. Comparez par exemple la tête d'un chat avec celle d'un lapin.

(A suivre.) R. BERGER.

CALCUL MENTAL *(suite.)* [1]

11e LEÇON
MULTIPLICATION

Les mathématiques demandent autant d'imagination que la poésie.

Sophie KAWALERSKA.

Troisième procédé. — Cas particuliers.

5. **Multiplier par 111, 37, 74, ... (Base 111 = 3.37).**

53 × 111.	On dit : 5 et 3, *8* ;	on place 88 entre 5 et 3,	**5883.**
42 × 111.	4 et 2, *6* ;	4*66*2	**4662.**
81 × 111.	8 et 1, *9* ;	8*99*1	**8991.**
48 × 111.	4 et 8, *12* ;	4(12)(12)8	**5328.**
79 × 111.	7 et 9, *16* ;	7(16)(16)9	**8769.**

On aurait de même :

62 × 1111.	6 et 2, *8* ;	6*888*2	**68882.**
54 × 1111.	5 et 4, *9* ;	5*999*4	**59994.**
49 × 1111.	4 et 9, *13* ;	4(13)(13)(13)9	**54439.**

On en déduit :

27 × 37 = 9.111	Le tiers de 27,	*9* ;	**999.**
12 × 74 = 24.37	» » 24,	*8* ;	**888.**

[1] Voir *Educatevr* N° 12.

171 × **37** = 57.111 » » 171, *57* ; 5(12)(12)7 ; **6327.**
241 × **37** Le tiers de 240, *80* ; fois 111, *8880* ; et 37, **8917.**
9 × **888** = 72.111 **7992.**
435 × **74** = 870.37 Le tiers de 870, *290* ; fois 111, **32190.**

6. **Multiplier par 91, 143, 77, ... (Base 1001 = 7.11.13).**

528 × **91** = 48.11.91 On dit : 48 fois 1001, **48048.**
121 × **91** = 11.11.91 11 fois 1001, **11011.**
726 × **91** × **11** 726 fois 1001, **726726.**
39 × **77** = 3.13.77 3 fois 1001, **3003.**
66 × **77** = 65.77 + 77 le 13e de 65, *5* ; 5005 et 77, **5082.**
1352 × **77** ; le 13e de 1352, *104* ; fois 1001, **104104.**
3928 × **77** ; le 13e de 3926, *302* ; 302302 et 154, **302456.**
143 × **21** ; le 7e de 21, *3* ; fois 1001, **3003.**
721 × **143** ; le 7e de 721, *103* ; fois 1001, **103103.**
868 × **572** = 7.124.11.4.13 ; 496 fois 1001, **496496.**

7. **Savoir appliquer les tables données au début du cours.**

767 × **493** = 13.59.17.29=(13.29) (17.59)=377.1003= **378131.**
851 × **729** = 23.37.27² =(23.27) (37.27)=621. 999= **620379.**
1479 × **1173** = 29.51.23.51=(17.51) (69.29)=867.2001= **1734867.**
24 × **337** = 3.8.337 = 8 fois 1011 **8088.**
78 × **337** = 3.26.337 = 26 fois 1011 **26286.**
29 × **674** = 58.337 = 19 fois 1011 + 337 **19546.**
949 × **274** = 13.73.2.137= 26 fois 10001 **260026.**
339 × **767** = 339.13.59 = 13 fois 20001 **260013.**
353 × **527** = 353.17.31 = 31 fois 6001 **186031.**
6667 × **3702** = (3.6667).(3702 : 3) = 20001.1234 = **24681234.**

Lever les bras au ciel est inutile. Apprenez les tables, puis... allez de l'avant, la foi vous viendra.

12e LEÇON
MULTIPLICATION

N'en déplaise au bon Lamartine,
Le nombre est d'essence divine,
Et combien dans l'antiquité
De poètes qui l'ont chanté.

M. A. Aubry.

1. **Quatrième procédé fondamental.**

$$ab = \left(\frac{a+b}{2}\right)^2 - \left(\frac{a-b}{2}\right)^2$$

117 × **123.** On dit : 117 et 123, 240 ; moitié *120* ;
117 à 123, 6 ; » *3* ;
120²— 3² ; 14400 — 9, **14391.**

237 × 263.	$250^2 - 13^2$; 62500 — 169,	**62331.**
584 × 616.	$600^2 - 16^2$; 360000 — 256,	**359744.**
685 × 715.	$700^2 - 15^2$; 490000 — 225,	**489775.**
746 × 754.	$750^2 - 4^2$; 562500 — 16,	**562484.**
1021 × 979.	$1000^2 - 21^2$; 1000000 — 441,	**999559.**
126 × 64.	63 et 32, *95* ; 63 — 32, *31* ;	
	$95^2 - 31^2$; 9025—961 ; 8025 et 39,	**8064.**
619 × 421.	$520^2 - 99^2$; 270400 — 9801,	**260599.**
655 × 345.	655 et 345, 1000 ; moitié *500* ;	
	655 — 345 ; 310 ; » *155* ;	
	$500^2 - 155^2$; 250000 — 24025,	**225975.**

2. Le calcul précédent est avantageux lorsque la somme (ou la différence) des nombres donnés est un nombre rond de dizaines ou de centaines. Il exige la connaissance du procédé permettant le calcul rapide d'un carré (voir leçon 7).

Ce procédé peut être complété comme suit :

Un nombre a *étant donné, nous désignons par* n *le plus petit nombre qu'il faut ajouter à* a *ou retrancher de* a *pour obtenir un multiple de 50.*

Exemples. — Si a = 126, n = 24 ; si a = 263, n = 13.

1re *zone.* **Centre 50** ; $25 < a < 75$; $\mathbf{a^2 = 100\ (25 \mp n) + n^2}$.
2e *zone.* **Centre 100** ; $75 < a < 125$; $\mathbf{a^2 = 200\ (50 \mp n) + n^2}$.
3e *zone.* **Centre 150** ; $125 < a < 175$; $\mathbf{a^2 = 300\ (75 \mp n) + n^2}$.
4e *zone.* **Centre 200** ; $175 < a < 225$; $\mathbf{a^2 = 400\ (100 \mp n) + n^2}$.
5e *zone.* **Centre 250** ; $225 < a < 275$; $\mathbf{a^2 = 500\ (125 \mp n) + n^2}$.

Dans la formule donnant a^2, on prend le signe — ou le signe + suivant que a est inférieur ou supérieur au « centre ». On remarque que les deux nombres qui figurent dans la formule sont le double et la moitié du « centre ».

Exemples.

142^2	n = 8.	On dit : 75 — 8, *67* ; 3 fois 67, 201,	*20100* ;
	n^2 = 64.	20100 et 64,	**20164.**
214^2	n = 14.	100+14, *114* ; 4 fois 114, 456,	*45600* ;
	n^2 = 196.	45600 et 196,	**45796.**
193^2	n = 7.	100—7, *93* ; 4 fois 93, 372,	*37200* ;
	n^2 = 49.	37200 et 49,	**37249.**

Le calcul des carrés des nombres compris entre 250 et 750, 750 et 1250, 1250 et 1750, etc., peut être ramené aux cas respectifs ci-dessus.

(A suivre.) C.-H. ADDOR.

LEÇON DE COMPOSITION

Analyser une description et en rechercher le plan.

Morceau choisi : *Un cerisier sauvage* (*Cours de langue française*, p. 216).

Je crois bien qu'en ce printemps qui bat son plein, on peut l'appeler le roi de la beauté forestière. C'est un arbre plus que bicentenaire, situé dans la profondeur d'une de nos forêts bourguignonnes, à plus de cinq kilomètres de toute habitation ; cette solitude l'a protégé, on l'a laissé se développer comme il a voulu.

Ah ! comme il en a profité ! Il est d'abord monté tout droit, ne perdant pas son temps à lancer des branches inutiles à travers le fourré ; puis, quand il a été à dix mètres, il s'est épanoui, dressant et arrondissant sa tête par-dessus ses voisins. Elle est à près de quinze mètres de hauteur aujourd'hui, sur un développement de mêmes dimensions, soutenu par un tronc de soixante-quinze centimètres de diamètre.

Je suis allé ces jours-ci rendre ma visite à ce géant que j'ai trouvé dans le plein épanouissement de sa floraison : c'est merveilleux, indescriptible ! Vous représentez-vous un dôme de fleurs de cette dimension ? C'est d'une invraisemblable beauté qu'aucune phrase ne peut traduire.

CUNISSET-CARMOT.

I

1. Lecture du morceau. — 2. Compte rendu. — 3. Explication éventuelle de quelques mots : bicentenaire, bourguignonne, fourré, s'épanouir, dôme.

II

Recherche du plan : Tout d'abord, faire remarquer la division en 3 alinéas, d'où nous concluons à la division en 3 parties de la description. Analyse de chaque alinéa.

Ier alinéa. — *a*) *L'intention de l'auteur :* nous faire voir que l'arbre dont il s'agit est bien le roi de la beauté forestière.

b) Situation.

IIe alinéa. — Description générale de l'arbre ; ses dimensions.

IIIe alinéa. — Description du dôme fleuri.

III

Les phrases de transition : Entre les deux premiers alinéas : *on l'a laissé se développer comme il a voulu.*

Elle manque entre le 2e et 3e : cependant, on pourrait commencer le 3e par la phrase : Vous représentez-vous un dôme de fleurs de cette dimension ?

IV

Style, soit expressions particulières qui peuvent avoir frappé les élèves : le roi de la beauté forestière — l'arbre bicentenaire — dans la profondeur d'une forêt — cette solitude l'a protégé.

Dans le 2e alinéa, faire remarquer la personnification : il s'est épanoui. — Je suis allé rendre **ma** visite à ce géant. — C'est indescriptible, — procédé qui a pour but d'éveiller des idées.

Car la description n'est pas achevée en effet ; on ne parle pas de la couleur, notamment ; c'est qu'on a voulu borner la description aux touches principales qui suffisent à vous *faire voir* cet arbre.

Résumé.

Ier alinéa. — *a*) But de l'auteur.
b) Situation de l'arbre.

Transition : on l'a laissé se développer comme il a voulu.

IIe alinéa. — *a*) Description générale.
b) Dimensions.

Transition : elle manque, mais on peut l'établir : Vous représentez-vous un dôme de fleurs de cette dimension ?

IIIe alinéa. — Description du dôme fleuri.

Les principales expressions ayant été écrites au tableau, faire reconstituer le morceau, les livres étant fermés. N.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

VIENT DE PARAITRE :

LA TROISIÈME ANNÉE D'ALLEMAND

par

ERNEST BRIOD

professeur à l'Ecole supérieure de Commerce de Lausanne.

Cours des classes primaires supérieures, élaboré avec la collaboration de M. JACOB STADLER, professeur, et publié sous les auspices du Département de l'Instruction publique du canton de Vaud.

Un volume in-16, illustré, cartonné . . . . . Fr. 3.50

Elaboré sous le contrôle d'une commission officielle, ce volume est avant tout destiné à la troisième année des classes primaires supérieures. Son but est de conduire le plus rapidement possible ceux qui l'emploieront à une connaissance pratique suffisante de l'allemand, sans s'attacher à de nombreux points grammaticaux qu'un cours complet ne saurait négliger.

La *Troisième année d'allemand* fait marcher de pair l'étude verbale et celle de la phrase complexe dans ses formes les plus courantes. Cette étude se fonde sur des textes de nature variée, surtout narratifs, logiquement gradués, qui fournissent les éléments des exercices grammaticaux.

Après avoir achevé l'étude du *Cours élémentaire de langue allemande* du même auteur, on pourra désormais poursuivre son travail de deux façons :

1° par le moyen du Cours Briod et Stadler, IIe et IIIe parties, si l'on dispose du temps nécessaire à une étude fondamentale ;

2° ou bien par la *Troisième année d'allemand*, si l'on doit, faute de temps, se contenter d'un résultat moins complet, mais pratiquement suffisant dans beaucoup de cas.

Le vocabulaire français-allemand, qui termine le nouveau volume, englobe l'ensemble des mots présentés dans le *Cours élémentaire* et la *Troisième année*.

Bibliothèque nationale suisse
Berne

LE PORTE-PLUME
A RÉSERVOIR

Pelikan

écrit immédiatement et ne tache jamais.

Fr. 20.-

GÜNTHER WAGNER S. A.
Zürich

EN VENTE DANS LES PAPETERIES

Les **Imprimeries Réunies S.A.** Tél. **33.633**

Lausanne
23, Avenue de la Gare

sont installées avec les tout derniers perfectionnements de la technique moderne et exécutent avec rapidité et garantie de bien facture tous les travaux qui leur sont confiés

PAPETERIE PAYOT

15, RUE SAINT-FRANÇOIS
(sous les locaux de la Librairie)

TOUS ARTICLES DE PAPETERIE

Editeurs responsables : A. Rosset et C. Gros

N° 14. — LXXIe ANNÉE LAUSANNE, 6 avril 1935

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

PARAIT LE SAMEDI

Rédacteur de l'« Educateur »:
ALBERT ROCHAT
CULLY

Comité de rédaction:
M. CHANTRENS, Territet
H. BAUMARD, Genthod
H.-L. GÉDET, Neuchatel
J. MERTENAT, Delémont

Rédacteur du « Bulletin »:
CHARLES GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

Correspondants de sections:
Al. CHEVALLEY, Lausanne
Ad. LAGIER, Genève
Mlle N. LOBSIGER, Petit-Lancy
J.-E. MATTHEY, Neuchatel
H. SAUTEBIN, Delémont

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION :
AVENUE DE LA GARE, 23, LAUSANNE
CHÈQUES POSTAUX : II. 6600 TÉLÉPHONE : 33.633

PRIX D'ABONNEMENT :
Suisse..... **Fr. 9.—** Etranger..... **Fr. 12.—**

Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A. Lausanne, et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

FÊTES DE PÂQUES

Les livres sont
les cadeaux les plus appréciés

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHATEL
VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE

GRAND CHOIX
DE LIVRES EN TOUS GENRES

Bibles - Nouveaux Testaments - Psautiers
Livres de prières - Rappelle - toi